

Approbation des comptes et affectation du résultat 2024

DELIBERATION CA 2025 M06 39
Conseil d'Administration du 17 juin 2025

Membres délibérants présents :

Mesdames Françoise AUBIN, Marie-France BOMMERT, Marie-Thérèse CHERIAUX-GOUBIN, Blandine DONNET, Sylvie GUIGNARD, Martine HUBERT, Marie-Chantal NACIRI, Gaëlle ROUTIER, Valérie RUMIANO.

Messieurs Daniel BARON, Jean-Claude DAUPHIN, Stéphane FAVRAIS, Jean-Yves GATHIGNOL, Jean-Claude GUILLOT, Guillaume HAMON, Paul LE BIHAN, Loïc LENOUEVEL, Thierry SAVIDAN

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Mme Fanny CHAPPE donne pouvoir à Mme Gaëlle ROUTIER
Mme Brigitte DEMEURANT COSTARD donne pouvoir à Mme Martine HUBERT
Mme Nadège LANGLAIS donne pouvoir à M. Jean-Claude DAUPHIN
Mme Nicole LECLERC donne pouvoir à M. JC GUILLOT
Mme Chantal LE POEC donne pouvoir à Mme MF BOMMERT

Membres excusés sans pouvoir :

Bruno BEUZIT
Mme Véronique CADUDAL
Mme Sandra LE NOUVEL
M. JJ LE GUERN
Mme Gwenaël HERVOUET - Représentante de M. Le Préfet

Membres consultatifs présents :

M. Jean-Denis MEGE, Directeur Général
Mme Céline SALLE, représentante du CSE

Assistaient à la séance :

M. Pierre PESTEL, Directeur financier
M. François AUSSANAIRE, Directeur de la Clientèle et des Territoires
Mme Sophie CALFORT, Responsable Ressources Humaines
M. François BRACQ, Direction des finances
Mme Emmanuelle DRUILLENNEC, Directrice du Patrimoine
M. Rémi LAMBERT, commissaire aux comptes
Mme Lydia ALLORY, Assistante Direction Générale

Statuant sur le bilan de l'exercice 2024, dont le total est arrêté définitivement à la somme de 1 047 383 324,09€ ;

Considérant, conformément à l'instruction comptable, que le Conseil d'Administration doit se prononcer sur l'affectation du résultat comptable de l'exercice 2024 de 6 565 646,72 € et du Report à Nouveau de 113 503 557,52 € répartis ainsi :

- Résultat comptable 2024 des activités SIEG : 5 809 462,27 € ;
- Résultat comptable 2024 des activités hors SIEG : 756 184,45 €
- Report à Nouveau Créancier SIEG : 34 610 958,71 € ;
- Report à Nouveau Créancier Hors SIEG : 1 970 696,57 € ;
- Report à Nouveau Créancier antérieur à 2021 : 76 921 902,24 €.

Après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, il est demandé à l'Administration :

- D'approuver les comptes annuels de l'exercice 2024 ;
- D'affecter le résultat comptable de l'exercice d'un montant de 6 565 646,72 € et le Report à Nouveau de 113 503 557,52 €, conformément aux dispositions de l'article R 423-12 du Code de la Construction et de l'Habitation :
 - 39 985 175,41 € en Report à Nouveau créancier SIEG ;
 - 435 245,57 € en réserves sur cessions d'immobilisations SIEG ;
 - 2 726 881,02 € en Report à Nouveau créancier hors SIEG ;
 - 76 921 902,24 € en Report à Nouveau créancier antérieur à 2021.

Le Conseil d'Administration, Après en avoir délibéré

- Approuve les comptes annuels de l'exercice 2024 ;
- Affecte le résultat comptable de l'exercice d'un montant de 6 565 646,72 € et le Report à Nouveau de 113 503 557,52 €, conformément aux dispositions de l'article R 423-12 du Code de la Construction et de l'Habitation :
 - 39 985 175,41 € en Report à Nouveau créancier SIEG ;
 - 435 245,57 € en réserves sur cessions d'immobilisations SIEG ;
 - 2 726 881,02 € en Report à Nouveau créancier hors SIEG ;
 - 76 921 902,24 € en Report à Nouveau créancier antérieur à 2021.

Adopté à l'unanimité



La Présidente,
Gaëlle ROUTIER
Conseillère Départementale du Canton de Plélo

